

BULLETIN MUNICIPAL

2022

C
O
U
R

S
U
R

L
O
I
R
E



Annie GONCALVES, Maire de Cour-sur-Loire
ainsi que le Conseil Municipal
ont le plaisir de vous convier aux vœux
Le Samedi 14 janvier 2023
À 17 heures — Salle des Associations

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2023



ÉDITORIAL



Chères courtoises et chers courtois,

Il semblerait que nous soyons éloignés de la pandémie qui a grandement endommagé notre quotidien durant les deux années passées.

Aussi, afin de retisser le lien social fortement distendu durant cette période, la vie a repris son cours ces derniers mois.

Malheureusement, cette renaissance est assombrie par le contexte international.

Depuis plusieurs mois, les foyers, les entreprises mais aussi les collectivités sont confrontés à l'envolée des prix dans la vie quotidienne : denrées alimentaires, matières premières, carburant...

Le budget communal n'est pas épargné et il convient dès lors de redoubler de vigilance. Notre priorité est l'attention apportée aux dépenses de la commune.

Après deux années blanches, nous vous informons que les prochains vœux du Maire se dérouleront le samedi 14 janvier 2023 à 17 heures à la Salle des Associations. C'est l'occasion pour tous les habitants de venir échanger avec l'équipe municipale autour d'un verre de l'amitié.

La fin d'année s'approchant, il est temps de laisser place aux festivités et à leur préparation. Je vous invite à découvrir dans les pages du bulletin un bilan de l'année écoulée.

Que cette période hivernale vous permette, ainsi qu'à vos familles, de profiter de moments de partage, de détente et de repos ensemble.

Je vous souhaite d'ores et déjà de passer une très belle fin d'année et nos pensées vont également vers les personnes qui souffrent et qui sont seules.

L'ensemble du Conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une belle année 2023.

Bonne lecture.

Votre Maire, Annie Goncalves

NOUVELLE SECRÉTAIRE DE MAIRIE

Votre mairie est ouverte :

- Le Mardi de 10h à 12h
- Le Jeudi de 10h à 12h
- Téléphone : 02.54.46.83.60
- Mail : mairie-cour@wanadoo.fr
- Site internet : coursurloire.fr

La mairie sera **fermée** entre le **24 décembre** et le **mardi 3 janvier 2023** inclus.

Réouverture jeudi 5 janvier 2023



Sandrine RODRIGUEZ est notre nouvelle secrétaire de mairie depuis le 18 octobre dernier, suite à une mutation professionnelle et au départ de Marie GARDAN.

Nous souhaitons la bienvenue à Sandrine dans ses nouvelles fonctions.

Sandrine vous accueille les mardi et jeudi de 10h à 12h.

NUMÉROS UTILES

APPELS D'URGENCE

⇒ SOS médecin : 3624

⇒ Action Anti-nuisibles (dératisation, guêpes...)

06 15 84 42 40 / 09 74 56 61 78

⇒ Centre Antipoison : 02 41 48 21 21

⇒ Fraude à la carte bancaire sur internet : 30 18

⇒ Frelons asiatiques - 02 54 81 45 84

⇒ Urgences dentaires 41 : 118 418

⇒ Police : 17

⇒ Pharmacie de garde : 3237

⇒ Pompiers : 18

⇒ SAMU : 15

⇒ Sourds malentendants : 114

NUMÉROS UTILES



INFIRMIÈRES

◆ **Mme Mylène BEAUNÉ et Mme MARCHAL ARNOUX Maryline**

53 Avenue Guillaume Charron à Ménars

02.54.74.21.66

◆ **Mme TREMBLIN Céline** - 35 Rue Lucien Mignat à Suèvres

SITES INTERNET

◆ **www.ants.gouv.fr**

Immatriculation, cartes d'identité, passeports, permis de conduire, accueil des étrangers

◆ **www.ameli.fr**

Attestation de droits, envoi de feuille de soins, changement d'adresse, perte et vol de carte vitale, carte européenne d'assurance maladie

◆ **www.demarches.interieur.gouv.fr**

Acquisition et détention d'armes, élections, volontariat, dépôt de plainte, déclaration d'une manifestation, professionnels de l'automobile, associations, réglementation routière, addiction, chiens dangereux

◆ **www.legifrance.gouv.fr**

Lois et règlements, jurisprudence, accords collectifs

◆ **www.service-public.fr**

BUDGET 2022

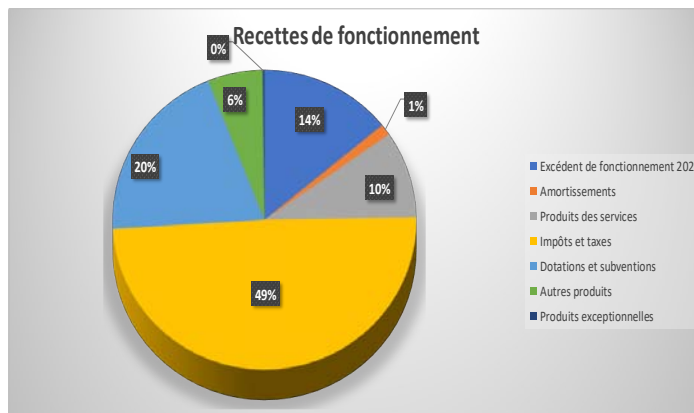
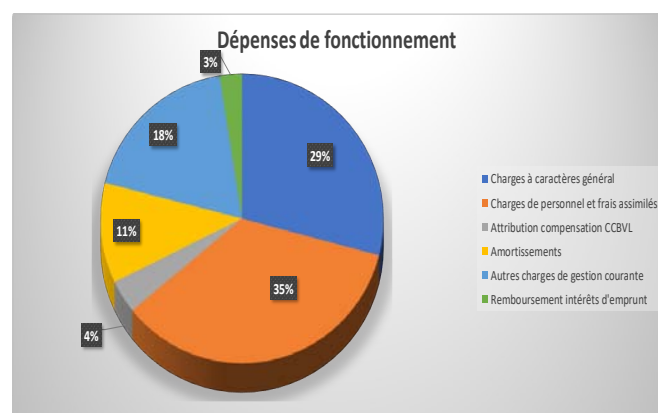
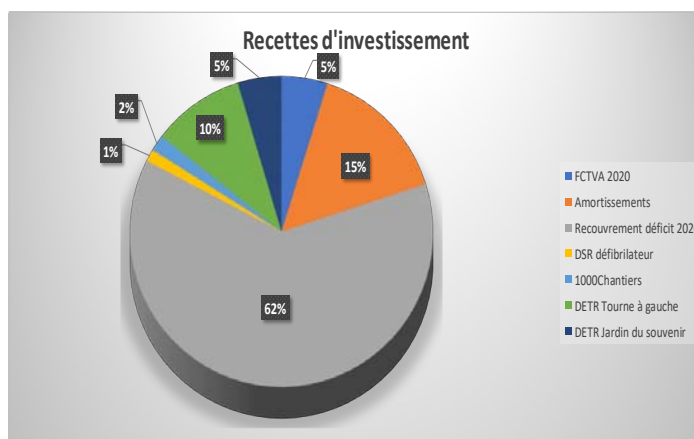
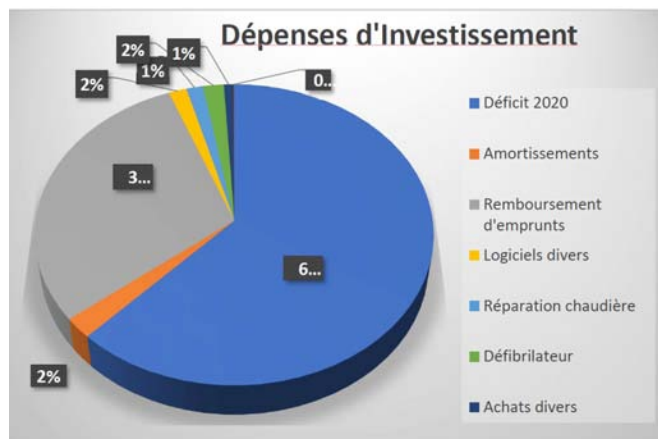
Le bilan de l'année 2021 :

Dépenses de fonctionnement : 155 734,09 €

Dépenses d'investissement : 142 290,24 €

Recettes de fonctionnement : 212 630,08 €

Recettes d'investissement : 115 525,56 €



COMMUNE DE COUR SUR LOIRE BUDGET PRIMITIF 2022

Investissement					
Dépenses			Recettes		
001	Deficit d'investissement	26 764,68 €	1068	Recouvrement déficit d'investissement 2021	26 764,68 €
139	Amortissements subventions	2 546,66 €	10222	FCTVA 2021	1 000,00 €
102	Taxe Aménagement	- €	10226	Taxe d'aménagement	- €
1641	Capital des emprunts	41 421,17 €	132	DSR 2022	5 010,00 €
2051	Logiciels divers	2 400,00 €			
	Bâtiments publics :				
	Cloture Lavoir				
2131	Porte locataire	11 609,12 €	1341	DETR 2022	2 000,00 €
	Toiture Eglise et Lavoir				
	Parafoudre				
	Tintement				
2158	Extincteurs	650,00 €	280412	Amortissements Batiments / Installations	1 093,98 €
2188	Panneau affichage Montreuils	200,00 €	281532	Amortissements Réseaux assainissement	17 480,09 €
			021	Virement de la section de fonctionnement	32 242,88 €
TOTAL		85 591,63 €	TOTAL		85 591,63 €
Fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
011	Charges à caractères général	53 814,42 €	70	Produits de services	18 900,00 €
012	Charges de personnel	56 312,00 €	73	Impôts et taxes	107 500,00 €
65	Autres charges et frais assimilés	42 585,16 €	74	Dotations et subventions	40 011,00 €
66	Charges financières (interets)	4 222,73 €	75	Autres produits	13 203,00 €
67	Charges exceptionnelles	- €	76	Produits financiers	1,00 €
014	Atténuation de produits	5 329,00 €	77	Produits exceptionnels	- €
042	Amortissements travaux	18 574,07 €	042	Amortissements subventions	2 546,66 €
			013	Atténuation de charges	787,29 €
023	Virement à la section d'investissement	32 242,88 €	002	Résultat de fonctionnement reporté	30 131,31 €
TOTAL		213 080,26	TOTAL		213 080,26

NAISSANCES - DÉCÈS



Lisa BOISSEAU DEPREUX née le 5 juin
Héloïse GOUACHE PRINCE née le 10 juillet
Agathe LAMAMY née le 30 juillet
Sacha COMMON LAINÉ né le 6 octobre



Jean-Jacques MOREAU le 10 mai

Annie ROMAIN le 26 août

Jean-Jacques MOREAU : Maire de 1989 à 2020

Selon le souhait de la famille et les volontés du défunt, il n'y aura dans ce bulletin ni article ni éloge funéraire.

CONSEILS MUNICIPAUX 2022

Les résumés des comptes-rendus sont affichés dans les panneaux d'affichage après les conseils municipaux, ils sont également disponibles sur le site internet de la Mairie.

Les procès-verbaux sont disponibles en Mairie.

RECENSEMENT CITOYEN



SALLE DES ASSOCIATIONS



Nous remercions l'association des Francs -Courtois qui a pris à sa charge l'achat d'une gazinière vitro-céramique pour remplacer l'ancienne ainsi que de nouvelles assiettes.

Tarifs du 1er Mai au 15 Octobre

Prestations	Tarifs Cour/ Loire	Tarifs Hors Commune
Vin d'honneur	150 €	200 €
Location Week-end	300 €	390 €
Repas Sociétés	—	280 €
Séminaire journée	—	640 €

Tarifs du 16 Octobre au 30 Avril

Prestations	Tarifs Cour/ Loire	Tarifs Hors Commune
Vin d'honneur	150 €	200 €
Location Week-end	350 €	450 €
Repas Sociétés	—	280 €
Séminaire journée	—	640 €

POINTS VERTS DU CREDIT AGRICOLE



La Boulangerie de Ménars a mis à la disposition de ses clients un point de retrait d'espèces. Pour cela il convient d'être muni d'une carte crédit Agricole.

Le retrait est gratuit et permet de prélever entre 20€ minimum et 100€ maximum après avoir tapé son code secret sur le terminal de paiement. Les contrôles de sécurité sont identiques à ceux d'un distributeur classique. L'opération est confidentielle car le commerçant n'a accès à aucune information sur le compte bancaire de son client.

LA SOLOGN'HOTTE

Chaque mardi des semaines impaires, Julie Jeuffrault, fait escale sur les quais de Loire, entre 16h15 et 18h.

Julie propose la vente des produits du terroir.

N'hésitez pas à lui rendre une petite visite !



NUISANCES SONORES



Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage, quelle que soit l'heure, de jour comme de nuit.

RAPPEL DES HORAIRES AUTORISÉS :

Jours ouvrables : 8h30 à 12h et 14h à 19h

Samedi : 9h à 12h et 15h à 19h



Agence postale de Suèvres

Horaires d'ouverture

De 9h à 12h

Lundi, Mardi, Mercredi, vendredi, Samedi

Fermeture le jeudi

1 rue Desjoyeaux - 41500 Suèvres

02 54 20 95 86

Relais postal Café de la Pompadour

Horaires d'ouverture

Lundi au Vendredi de 7h à 20h

Samedi de 7h30 à 13h30

Départ courrier : 9h30 sauf samedi 10h45

42 avenue Marquise de Pompadour

41500 Ménars - **02 54 46 88 73**



NOS DÉCHETS

LA CARRIÈRE A DÉCHETS VERTS



Réservée aux habitants de Cour-sur-Loire pour y déposer uniquement les déchets Verts.

Il est formellement interdit aux entreprises qui interviennent chez les particuliers et nos administrés d'y déposer le moindre chargement.

Le tonnage collecté cette année 2022 par notre prestataire a augmenté de 20%.

Attention aux dérives trop souvent constatées, ceci afin d'éviter un risque de fermeture définitive.

Pensez à composter vous-même vos petits déchets de végétaux.

(Pelouse, épluchures de légumes, de fruits...)

Restons vigilants !

Merci de votre compréhension.

BRULAGE DES DÉCHETS

Il est interdit de brûler à l'air libre ou par incinérateur les déchets verts issus de l'entretien des jardins.

Brûler ses déchets peut être passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.



DÉCHÈTERIE SUEVRES



La déchèterie la plus proche de Cour-sur-Loire est située à Suèvres, Les Gribouzys.

Dans le cadre d'une convention passée entre ValEco et le SIEOM de Mer, les habitants sont autorisés à s'y rendre pour déposer leurs déchets. Pour en savoir plus sur les horaires et les déchets acceptés en déchèteries : www.sieom-mer.fr

**Horaires d'ouverture : Lundi et Samedi de 9h00 à 12h00
sauf jours fériés**

TRAVAUX RÉALISÉS

DEBROUSSAILLAGE et ENTRETIEN DU BORD DE LOIRE en février



Christophe, l'agent technique a réalisé un débroussaillage du bord de Loire.

ÉLARGISSEMENT DU PARKING DES COTEAUX



Une pelle mécanique a retiré une bande de terre pour permettre d'élargir le parking des coteaux. Le parking peut ainsi accueillir 6 voitures.



ÉLAGAGE

Une partie de l'élagage des platanes a eu lieu quai de la Loire. La partie restante sera effectuée début 2023 en même temps que le saule près de la passerelle de la Tronne.



Installation du vieux futreau



Une enquête auprès des associations de marinières, en amont sur le fleuve, fut menée au cours du mois de Mars, pour essayer de connaître l'origine et le propriétaire de ce fûteau !

Celle-ci nous apporta la certitude que ce bateau était réformé, n'avait plus de propriétaire vivant et qu'il n'était plus en état

pour naviguer. Le feu vert nous fût donc donné pour le garder si la commune le décidait !

Fin Avril, avec l'aide d'une pelleteuse généreusement mise à notre disposition, le bateau a pu être installé de manière stable, au bord de la Loire, sur la descente du port de Sainte-Radegonde.

Nettoyé, consolidé et garni de jolies plantes ligériennes par Christophe, le vieux fûteau baptisé maintenant "*Cour-sur-Loire*" va pouvoir passer une paisible retraite en s'offrant au regard curieux de nombreux promeneurs !

A ce sujet, un véritable mât nous a été offert par un administré de Suèvres, il sera installé au printemps prochain.



Barrière réparée



Des actes de vandalisme ont eu lieu dans notre commune en début d'année. La Barrière du chemin de halage ainsi que le cadenas ont été complètement arrachés. Les étais sous le lavoir ont été projetés en contrebas de la Loire. Nous les avons retrouvés et remis en place .



Jardin du souvenir



Christophe a planté des feuillus donnés par un habitant pour embellir le jardin du souvenir.

Miroir



Un miroir a été installé rue de l'école- sur le poteau en bois.

Eclairage public rue de la Loire



L'entreprise INÉO est intervenue en aérien pour remettre l'éclairage public rue de la Loire .

La petite saignée pour passer le câble pendant les travaux a été rebouchée par Christophe.

Vendanges courtoises



Lundi 5 Septembre, par un bel après midi ensoleillé, quelques élus accompagnés de Christophe notre agent technique se sont retrouvés, sécateur en main, pour effectuer la taille des jolies grappes de raisin : (rouge et blanc) de la vigne du coteau.



Deux grosses bassines ont été remplies. Christophe s'est ensuite chargé du pressage qui a permis d'obtenir quelques bouteilles de bernache. Celles-ci ont été proposées à la dégustation de quelques anciens de notre village.

Carrières déchets verts

Des vandales ont détérioré la serrure de la carrière. Le canon a été réparé, ce qui a demandé un délai assez long mais a permis de ne pas avoir à changer toutes les clés.

Travaux de peinture



Travaux de peinture effectués par Christophe :

- Les deux portails du cimetière
- Le portail coulissant salle des associations
- Les deux candélabres près de l'église



Eglise—Lavoir

Une révision de la toiture de l'église s'imposait. Fin novembre, des ardoises ont été remplacées. Les travaux de première urgence s'inscrivent dans une réflexion globale de rénovation de ce bâtiment.

Enfin, les cloches sonnent à nouveau.



Nettoyage des îles de la Loire par la DDT



Dans le cadre des activités de gestion du domaine public fluvial et conformément au programme de travaux 2022, la DDT de Loir-et-Cher est intervenue sur les îles qui sont situées entre les communes de Cour-sur-Loire et Montlivault dans le lit endigué de la Loire. Cette intervention s'intègre dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature.

La DDT a bien pris en compte la nécessité d'éviter l'habitat castor situé en berge droite de la deuxième île après l'embouchure de la Tronne.

Les travaux ont été réalisés en octobre, sur plusieurs jours.

RÉSEAU GAZ—TRAVERSÉE DE LA NATIONALE

Les travaux d'installation d'une conduite de gaz entre Mer et Saint-Denis sur Loire n'ont échappé à personne ! Ils sont réalisés par GRDF et font suite au projet de méthaniseur qui servira à produire du gaz vert depuis Mer. Cependant, il n'alimentera pas notre commune qui n'a pas de réseau.



Haie coupée sur le domaine public



Une haie gênante située sur le domaine public a été coupée rue des Montreuils.

La petite parcelle restante a été meublée de terre, engazonnée par Christophe et le riverain.

ZOOM SUR DES COURTOIS



Voici Mademoiselle Inès MATHET notre plus jeune votante en 2022 !

Bravo à elle pour son premier acte de citoyenneté.

Tous nos remerciements à Yves HACOT qui a mis en place le site internet de la commune et qui continue à faire vivre ce site au fur et à mesure de l'actualité.

Vous pouvez vous inscrire sur le site pour nous rejoindre et être informé des nouveautés.



Site internet : coursurloire.fr

Danielle et Joël : 50 ans de mariage



Danielle et Joël ont célébré leurs 50 ans de mariage à la mairie de Cour-sur-Loire.

Samedi 6 août, devant toute leur famille, Danielle et Joël Pilot ont renouvelé leur serment d'époux après 50 ans de mariage à la mairie de Cour-sur-Loire. Gérard Zavoli, ancien adjoint au maire et Annie Goncalves, Maire, ont célébré la cérémonie et rappelé le parcours des deux « *jeunes mariés* » : Danielle est née en 1953. Après des études de mécanicienne en confection, elle a travaillé dans diverses entreprises de la région. Joël est né en 1947. Après un CAP de plombier, il intègre l'entreprise Boutin puis Charvet où il reste jusqu'à sa retraite en 2006. Il a servi pendant 18 ans dans le corps des sapeurs-pompiers de Cour et a été conseiller municipal pendant 6 ans.

C'est dans le bus qu'ils prennent pour aller travailler chaque jour qu'ils font connaissance. Peu à peu leur amitié devient une véritable idylle jusqu'à ce qu'ils décident de se marier. Ce sera le 8 juillet 1972, il y a 50 ans ! Ils auront deux filles et un garçon. Avec Danielle, ils ont de nombreux passe-temps dont celui de la pêche. La cérémonie s'est terminée par le renouvellement du traditionnel « *Oui* » sous les applaudissements de l'assistance.

Cor. NR : Bernard Fauquembergue

ÉVÈNEMENTS

14 JUILLET : GARDEN PARTY



En cette année 2022, le temps étant au beau fixe, de nombreux villageois se sont retrouvés sur les quais de Loire pour partager un moment de convivialité. Ils ont pu converser autour de boissons offertes par la mairie et d'amuses bouches confectionnés par quelques volontaires. Un groupe musical a, comme de coutume, agrémenté l'ambiance de cet agréable moment.

Claude, habitant courtois, est venu exposer sa 2CV. Merci à lui !

Plusieurs cyclistes étrangers se déplaçant sur le trajet de la Loire à vélo, se sont arrêtés pour partager le buffet.

Ils ont pu ainsi apprécier l'hospitalité courtoise !



17 JUILLET : CINÉ PLEIN AIR



Le 16 juillet avait lieu la troisième séance de ciné plein air organisée par le relais du Tourisme de Suèvres / Cour-sur-Loire et des habitants de la commune avec le soutien du conseil municipal.

Cette manifestation est ouverte à tous grâce au soutien financier d'un vingtaine d'entreprises locales ainsi que du Pays des Châteaux.

En fin d'après-midi, les spectateurs se sont retrouvés pour pique-niquer dans une ambiance très conviviale sur le bord de Loire en profitant des bons petits plats proposés par Mikäel Chauvin.

A la tombée de la nuit, sur un écran géant gonflable a été projeté le film KNOCK avec Omar Sy et Alex Lutz, une nouvelle version tirée du livre de Jules Romain. L'histoire d'un ex-filou repentí devenu médecin diplômé qui arrive dans un petit village pour appliquer une "méthode" destinée à faire sa fortune.

Un joli succès encore cette année qui s'est terminé sous une pleine lune exceptionnelle.

Rendez-vous le 17 juillet 2023 pour une nouvelle séance de ciné plein air.

Dimanche 21 AOUT : SAINTE-RADEGONDE



Dimanche a eu lieu le traditionnel pèlerinage en l'honneur de sainte-Radegonde, un des derniers pèlerinages en plein air du département. Le spectacle est comme d'habitude magnifique. Les fidèles, rassemblés devant l'église, descendent vers le quai de Loire en suivant la bannière de la sainte ornée de rubans tenus par des servants ainsi que la châsse en bois doré qui contient ses reliques. On chante des cantiques jusqu'à la source dite « *miraculeuse* » qui sort du coteau au-dessus d'une ancienne cale de marinière. C'est là que le prêtre dit une prière, prononce une homélie et bénit la foule qui rassemble autant de fidèles que de curieux. Dans le paysage somptueux d'une des plus belles courbes de Loire, la procession remonte ensuite vers l'église pour assister à la messe célébrée cette année par le vicaire général Damien Stampers, animée par deux sonneurs de trompes, et par la Sodobria, la chorale de Suèvres.

Cor. NR : Bernard Fauquembergue

Samedi 17 SEPTEMBRE : Journée du patrimoine



Ce samedi 17 septembre, le temps était favorable aux visites de monuments dans le cadre des journées du patrimoine. Comme les années précédentes, notre commune a ouvert l'église aux visiteurs et c'est André BENOIT, notre figure historique locale qui a accueilli les visiteurs tout l'après-midi. André, le guide des lieux, a su captiver son public par ses connaissances et explications historiques et tout ça avec beaucoup d'humour.

Samedi 24 SEPTEMBRE : ESCALE A COUR SUR LOIRE



Samedi 24 Septembre, trois bateaux de Loire sont partis de bon matin du pont Jacques Gabriel de Blois, pour rejoindre dans l'après-midi la fête des marinières au petit port de Saint-Dyé-sur-Loire.

Une escale "courtoise" était prévue au port de Cour-sur-Loire.

Madame le Maire, une partie du conseil municipal et quelques villageois les attendaient pour leur offrir l'apéritif. Un petit buffet avait été préparé pour la circonstance ! La rencontre se déroula dans la bonne humeur !

En début d'après-midi, les bateaux ont repris leur chemin, guidés par Christian le passeur de Cour-sur-Loire qui leur montrait la voie à suivre en cette période de basses eaux.

Après-midi détente et jeux depuis le lundi 7 novembre



Lundi 7 Novembre, s'est déroulé le premier après-midi détente, consacré aux jeux de société, à la salle de réunion de la mairie. Pendant que certains se sont affrontés dans des parties de belote acharnées, d'autres ont préféré jouer au triamino ou au scrabble. L'ambiance était détendue et agréable. En fin de soirée, tous se sont séparés après avoir bu un thé ou un café accompagné d'un morceau de gâteau confectionné par Serge. Nous n'étions pas très nombreux mais les personnes présentes se sont données rendez-vous pour la prochaine session, le lundi 5 Décembre où d'autres courtois ont rejoint le groupe !



En 2023 : Les lundis 2 janvier - 6 février - 6 mars - 3 avril - 8 mai - 5 juin - 4 septembre - 2 octobre - 6 novembre - 4 décembre

Silence, on tourne!

Après le succès fin 2017, de son premier film "**Courjumelle** " dans lequel il faisait revivre la Sologne des années 1920, le réalisateur mérois Jean Claude Raoul a entrepris en 2021, de donner une suite à cette histoire. Le scénario se passe cette fois-ci dans les années 1935.

Le samedi 15 Octobre, en début d'après-midi, le tournage d'une séquence du film mettant en scène une villageoise et une lavandière en plein travail, s'est déroulé au lavoir, place de la Fontaine à Cour-sur-Loire.

"**Courjumelle 2** " devrait sortir sur les écrans, en fin d'année 2023 !



CÉRÉMONIES

19 MARS—60^{ème} anniversaire



A l'occasion du **60^{ème} anniversaire du Cessez-le-feu de la guerre d'Algérie**, des représentants de la FNA-CA Suèvres / Cour-sur-Loire et des membres du Conseil municipal se sont recueillis **samedi 19 mars 2022** au monument aux morts.

8 MAI



La commémoration du 8 mai 1945 s'est déroulée avec le public qui avait été écarté de ce rendez-vous pour cause de pandémie les années précédentes.

Madame le Maire entourée de l'équipe municipale et Monsieur Claude BOURGOIN, Président de la FNACA Suèvres / Cour-sur-Loire ont présidé la commémoration du 77^e anniversaire de cette victoire des Alliés sur l'Allemagne nazi et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe.

Sont également présents les anciens combattants porte-drapeaux et les pompiers.

Une gerbe de fleurs a été déposée au pied du monument aux morts par Madame le Maire et Monsieur Claude BOURGOIN.

A l'issue de la cérémonie, toutes les personnes présentes étaient conviées à se rendre à la salle communale pour partager le verre de l'amitié.

11 NOVEMBRE



La commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 présidée par Madame le Maire a réuni les porte-drapeaux représentant les associations des anciens combattants ainsi que le détachement des sapeurs pompiers de Suèvres et de Cour-sur-Loire. Le cortège était accompagné par des représentants du conseil municipal et d'un certain nombre d'administrés.

La cérémonie a débuté par un dépôt d'une belle gerbe par Madame le Maire accompagnée de M PASTORELLI et M. BOURGOIN respectivement Président et Président honoraire de la FNACA.

M. André BENOIT et M. GRILLON ont fait l'appel aux morts de notre commune durant les dernières guerres.

Une minute de silence et de recueillement a été observée.

Madame le Maire a ensuite lu le message du ministre des Armées qui a rappelé l'héroïsme des soldats et les terribles moments qu'ils ont vécu durant la 1^{ère} guerre mondiale. Ce message a pris un sens particulier en évoquant le fait que la guerre est actuellement aux portes de l'Europe.

La cérémonie s'est clôturée par un verre de l'amitié à la salle des associations.



UNRPA

Il existe à Cour-sur-Loire une association ouverte à toutes et à tous sans condition d'adhésion particulière, sans limite d'âge aucune. Il suffit d'habiter la commune et de s'acquitter d'une modeste cotisation annuelle.

Cette association est la section de Cour-sur-Loire de l'association Ensemble & Solidaires – UNRPA rattachée à la fédération de Loir-et-Cher et, de là, à l'association nationale. Une des plus importantes fédérations françaises en nombre d'adhérents.

Un ancrage local fort, une ancienneté à toute épreuve car la section de Cour-sur-Loire a été créée le **14 novembre 1962**.

Chaque courtoise, chaque courtois doit avoir connaissance de l'existence de cette association un peu « exceptionnelle » de par sa durée = 60 ans dans quelques jours, juste un peu avant que la rédaction de cet article soit sous presse. Toute une histoire à partager. Absolument.

Cette association réunit une cinquantaine de Courtoises et Courtois. Ce chiffre se maintient depuis de très nombreuses années. Une preuve de vitalité supplémentaire.

Le but de cette association nationale est de s'engager pour le bien-être de chaque citoyen même s'il s'agit plus particulièrement du bien-être des plus âgés d'entre eux.

La section organise et offre tous les ans en octobre un repas qui réunit ses adhérents, éventuellement leurs invités, à la salle des associations. Le 15 octobre 2022, 34 courtoises et courtois se sont réunis en toute convivialité en pouvant admirer un tableau de grande dimension d'Alexandre Rasquier que ce dernier avait aimablement confié aux organisateurs pour animer le repas et décorer la salle. Un merci chaleureux à Alexandre pour le prêt de cette œuvre d'une grande qualité à découvrir sans faute dans son atelier (anciennement chez Mme Lucas).

La section distribue aussi chaque année à Noël un colis à ses adhérents les plus âgés. L'âge requis pour le colis est la seule limite d'âge imposée par l'association.

Rejoignez cette association. Pour ce faire contacter :

Jean-Marie Badaire : 06.73.26.96.02 ou Bernard Talichet : 06.50.31.41.45



SAPEURS-POMPIERS DE SUÈVRES ET COUR-SUR-LOIRE



2022 prend fin et c'est le moment de faire un bilan sur cette année écoulée.

Notre Centre d'Interventions de Secours compte aujourd'hui 10 Sapeurs Pompiers opérationnels, 3 Sapeurs Pompiers en disponibilité (non opérationnels) et des anciens actifs, ce qui est insuffisant pour défendre au mieux la population grandissante.

D'ailleurs nous finissons cette année avec un nombre total d'interventions avoisinant les 150, ce qui représente une baisse d'activité de 12% par rapport à 2021.

Nous avons besoin de personnes motivées et impliquées pour rejoindre nos rangs et continuer à assurer ce service public si important.

Vous pouvez venir nous voir lors de manœuvres mensuelles qui se déroulent les 1er dimanche du mois, ou bien vous rapprocher de la mairie qui pourra vous donner les renseignements nécessaires pour nous contacter.

En attendant, l'équipe des Sapeurs Pompiers de Suèvres / Cour-sur-Loire et ses anciens, vous souhaitent une bonne année 2023.

Le Sergent/Chef CHARTIN Olivier - Chef de Centre



Après un été beau et très chaud, le Comité FNACA de Suèvres et Cour-sur-Loire a fait sa rentrée les lundi 3 septembre et 20 octobre, sous la présidence de Claude BOURGOÏN. Le jeudi 6 octobre s'est tenu à Vendôme le 45ème Congrès départemental avec, comme invité d'honneur, Michel Sabourdy, Vice-Président national de la FNACA. Nous étions une trentaine venus en car de Suèvres, dont les 3 porte-drapeaux. Après les différentes interventions, dont Marcel Callu pour le GAJE, les assistants présents se sont rendus au Monument aux Morts (hommage à tous les appelés décédés). Un banquet a terminé cette belle journée.

Notre Comité a tenu son Assemblée générale le jeudi 20 octobre. Notre Président avait invité Henri Gontier, président du Comité de Blois et Madame Goncalves, Maire de Cour-sur-Loire. Le maire de Suèvres était remplacé par le 1er adjoint, Jean-Yves Lesimple. Une bonne assistance était à l'écoute. Lecture a été faite du rapport d'activité par Guy Pastorelli : le 19 mars, le 8 mai 1945, le 18 juin, le Congrès à Vendôme. Le voyage à Ascaïn qui s'est bien passé pour tous en mai-juin. C'est Guy qui avait tout préparé. Il a parlé aussi de la trésorerie, en cours d'évaluation et des nombreux porte-drapeaux. Michel Martin a parlé du journal et Roland Bordeau des aides possibles de l'ONAC. Le Président Henri Gontier a confirmé cette aide, et s'est félicité du travail de tous les membres du Comité de Suèvres-Cour sur Loire. Le Président, Claude Bourgoïn, dans son rapport moral, a annoncé son intention de quitter la présidence. « Je souhaite être remplacé, après 22 ans de présence ! Je vous remercie tous pour votre présence ». Il a été très applaudi. Et de fait, c'est Guy Pastorelli qui a été élu Président du Comité le 7 novembre. Je vous en reparlerai.

Michel MARTIN

LE RELAIS DU TOURISME SUÈVRES / COUR-SUR-LOIRE



Le Relais du tourisme de Suèvres / Cour-sur-Loire propose chaque année de mai à septembre des expositions très variées au moulin Rochechouard. Les touristes et les habitants des environs ont été fort nombreux pour venir admirer les productions des artistes.

Du **26 mai au 6 juin**, nous avons été très fiers d'accueillir **Christophe Pauly**, habitant de Cour-sur-Loire. Beaucoup de dérision, du décalage et de l'humour dans cette exposition qui détourne aussi bien Adam et Ève que les Schtroumpfs ou le chat de Geluck. Christophe Pauly a utilisé beaucoup de techniques et de savoir-faire :

plâtre, béton, métal, silicone, agar-agar, et même de la sculpture numérique. Une expo originale et rafraîchissante !

Comme chaque année, nous avons proposé la visite de Cour-sur-Loire le jeudi 11 août. Une vingtaine de personnes ont bravé la chaleur pour venir écouter Nicole Fiot, André Jean Benoit et M. Vallery-Radot.

La 3^{ème} édition du Ciné plein air a rencontré un réel succès. A l'occasion du pique-nique champêtre, Mikaël Chauvin nous a proposé des plats délicieux en attendant la nuit pour voir la projection de Knock avec Omar Sy.

J'espère que vous serez nombreux lors de notre assemblée Générale qui aura lieu vendredi 10 février 2023 à la Maison des Associations de Suèvres.

Notre association encourage les personnes désireuses de nous aider à nous contacter. En effet, nous avons besoin de personnes pour tenir des permanences au moulin.

Vous pouvez nous contacter : rit.suevrescour@gmail.com





Les équipes ont débuté la rentrée 2022/2023 avec des projets concrets et la perspective d'une année sous le signe de la « renaissance ». Avec l'amélioration du contexte sanitaire, tous retrouvent les activités de groupe, les sorties et pour l'école de musique les auditions et représentations. Depuis la reprise de la compétence scolaire en 2017, la CCBVL s'investit dans le développement et l'épanouissement des enfants. Grâce aux travaux réalisés dans les écoles durant l'été, l'année scolaire a débuté avec de nouveaux équipements pour soutenir les projets pédagogiques des professeurs des écoles.

Malgré la crise économique actuelle, les élus ont la volonté de maintenir un service de qualité avec un niveau de prestation égal. Dans ce contexte, la CCBVL absorbe une partie de la hausse des dépenses afin de limiter l'augmentation de la facture pour les usagers.

Inclus dans un projet de territoire, les services à la population font l'objet d'une réflexion permanente d'amélioration.

Un vivier d'actions pour un projet de territoire à horizon 2030

Des études sont menées pour répondre à des problématiques soulevées par les acteurs du territoire. Services aux habitants, développement territorial, aménagement du territoire : les équipes travaillent en concomitance pour mettre en place des actions pertinentes. Trois axes guident le projet avec l'objectif de créer un territoire résilient, unifié et une attractivité diversifiée. Un vivier d'actions est engagé, certaines sont déjà mises en place.

En ce sens, France Services évolue avec le recrutement d'un conseiller numérique ayant pour mission d'accompagner progressivement les administrés dans une autonomisation du numérique dans leur quotidien. Également mobiles sur le territoire, deux agents aident les usagers en fracture numérique dans leurs démarches administratives.

Quel impact du modernisme en 2023

Depuis plusieurs années, nous voyons une dégradation de la situation économique et écologique. Nous le savons désormais : notre société du « tout numérique » a un impact non négligeable sur l'environnement.

Notre collectivité est sans cesse soumise à de nouvelles contraintes, de nouvelles normes pour lesquelles il est impossible d'anticiper. Cependant, nous avons l'obligation de les appliquer. Ajustement de la température dans les écoles et dans les bâtiments, augmentation du prix des énergies... ces actions mises en place ont un impact direct sur la gestion des services. Élus et agents s'engagent, en responsabilité, afin de contenir les dépenses.

A l'heure de l'appel à la mobilisation collective, nous devons tous faire preuve de civisme en matière d'économie d'énergie.

Bonne année 2023 !



France services :

Faciliter les démarches du quotidien

L'équipe France services, c'est :

2 animatrices (Adeline et Annie)

1 conseiller numérique qui proposera en 2023 des actions et des ateliers (Yohann)

Les deux animatrices sillonnent les communes du territoire de la Communauté de Communes Beauce Val de Loire à bord d'un camping-car. Elles accompagnent les usagers dans leurs démarches administratives papier ou numérique :

Création et consultation de vos espaces personnels (CPAM, MSA, CARSAT, DGFIP...)

Possibilité d'effectuer les pré-demandes en ligne pour les passeports, les cartes d'identité, les permis de conduire et les cartes grises

Aide à la constitution de dossiers divers

Mise en relation avec les partenaires si nécessaire

Nos partenaires :

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), la Mutualité Sociale Agricole (MSA), la CARSAT pour les régimes de retraite, la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), la Caisse d'Allocation Familiale (CAF), la Poste, POLE EMPLOI, le Ministère de la Justice et de l'Intérieur, la Mission locale et la Préfecture.

Nous contacter :

Yohann BARJOT

Conseiller numérique

☎ 06 18 10 96 44

Adeline DOUBLET

Annie GONCALVES

Exclusivement sur rendez-vous

☎ 06 77 16 46 94



TOUS LES EMBALLAGES

ET TOUS LES PAPIERS

SE TRIENT DANS LE BAC JAUNE

Au 1^{er} janvier 2023, ValEco met en place la collecte des emballages à domicile ainsi que l'extension des consignes de tri pour son territoire, et permet ainsi la simplification du geste de tri.

Plus besoin de se poser de question : si c'est un emballage, qu'il soit en plastique, en carton ou en métal, il se trie dans le bac jaune.

Quelques bonnes pratiques pour un

Tri efficace

- ✓ Inutile de laver mes emballages, il suffit de bien les vider
- ✓ J'aplatis les bouteilles, cartonnettes, briques alimentaires dans le sens de la longueur
- ✓ Je dépose mes emballages en vrac dans mon bac, sans les imbriquer
- ✓ Je ne froisse pas le papier, et je ne le déchire pas non plus
- ✓ Je sépare bien les emballages par matière :
 - Ex : Je retire la barquette en plastique de la boîte en carton

**Et je mets le tout
en vrac
dans mon bac jaune**

www.valeco41.fr

ValEco



APPLI :
Mes déchets - ValEco

Le calendrier de collecte des bacs vous sera précisé par ValEco très prochainement.

SYNDICAT DE LAGUNAGE



Créé en 1990, le lagunage doit être curé tous les 10 ans environ déterminé par une bathymétrie (épaisseur des boues, volume et analyse).

Aujourd'hui le lagunage épure les eaux de Cour-sur-Loire et Fleury uniquement, ce qui nous permet un espacement plus long entre deux curages. Le dernier avait été effectué en 2009.

Cette année le curage, à cause du covid doit être réalisé en deux phases :

2022 isolation de la lagune n° 1 pour stocker les boues curées des lagunes n° 2 et 3 durant un an avant reprise en 2023 pour épandage.

Photos sur la réalisation d'une déviation des eaux usées vers la lagune 2 et 3.



UN PEU D'HISTOIRE : UNE QUERELLE DE CLOCHERS SOUS LA RÉVOLUTION

La population de Cour-sur-Loire se distingua à la Révolution par ses réticences à accepter la mise à distance de la religion par rapport au nouveau pouvoir. Une manifestation de ce quasi rejet se fit jour lors d'une messe mouvementée en février 1794 ainsi que le relate l'abbé GALLERAND (Les cultes sous la terreur en Loir-et-Cher, 1929) :

« A Cour-sur-Loire, ce fut lorsqu'on parla de fermer l'église que le peuple se souleva. Par la faute d'une municipalité « fanatisée », les arrêtés du 15 frimaire n'y avaient pas été publiés ; et jusqu'en février 1794, le curé, Jacques-Martin Chabault, continuait à célébrer ses offices comme de coutume. On y venait en foule même de Ménars et de Suèvres, où le culte avait cessé déjà. Or, le dimanche 9 février, l'agent national Pilot, soutenu par le secrétaire de la commune, se mit en devoir de publier enfin les documents. Il monta dans la chaire à l'issue de la messe paroissiale, mais il ne put se faire entendre : des cris de « A bas ! » lui couvrirent la voix. Il voulut prêcher le calme, inviter "les mauvais citoyens à sortir et les bons citoyens à se montrer". Les clameurs redoublèrent ; et les deux patriotes furent contraints de quitter l'église et de se sauver de leur commune pour éviter la fureur égarée du peuple ».

*Serait-ce par réaction que la commune de Cour fut punie et sa paroisse mise à l'index et sous la coupe de Ménars , ainsi que le suggère un « Mémoire sur plusieurs paroisses dans l'étendue du district de Blois. (non daté) ? » : « Ménars St Denis et Cour, de ces trois paroisses il serait aisé de n'en former qu'une. ... Ménars réunit beaucoup d'avantages, il y a un boulanger, deux bouchers, deux menuisiers, charbon serrurier, maçon, charpentier, maréchaux, taillandier, deux chirurgiens et marchands, des habitants assez instruits (sic) pour y avoir toujours une municipalité mieux organisée que dans les deux autres lieux, un presbytère, un vicariat et une école nouvellement bâtie, poste aux lettres, poste aux chevaux, un bureau des aydes (impôts), **plusieurs bonnes auberges où beaucoup de voyageurs s'empressent de se rendre pour être à portée d'entendre la messe à l'église (?)** qui se trouve placée sur les bords de la route au lieu que celle de Cour en est assez éloignée. **Il n'y a d'ailleurs auprès d'elle que quelques habitants pauvres et on n'y trouve aucun des avantages qui sont à Ménars.***

Le hameau du Vivier est le seul qui rende la paroisse de Cour un peu considérable, à partir du point milieu de ce hameau, il n'y a que 1200 toises (2339 mètres) de distance jusqu'au clocher de Ménars , le chemin pour se rendre de l'un à l'autre est superbe en tout temps par la grande route. Il faut déjà que les habitants de ce hameau se déplacent pour aller à leur église de Cour, **ils n'auraient qu'un peu plus de chemin à faire pour se rendre à Ménars**. Ils préféreraient, dit-on aller à Suèvres mais ils ne gagneraient rien sur la distance qui est exactement la même que pour venir à Ménars ... L'église de Cour, dit-on, est grande et bien bâtie mais **la charpente n'en vaut plus rien** ... En détruisant Ménars (?) pour le réunir ainsi qu'une grande partie de St Denis et le Terreux à Cour, **l'église de Cour se trouvera trop petite.** »

Il semblerait que cette proposition ait été actée par les autorités et fait désordre dans ce petit coin de Loire, car quelque temps plus tard, le préfet rectifie le tir : « Blois, le 14 ventôse an 13 (4 Mars 1821), le Préfet du département de Loir et Cher, à Monsieur l'Évêque D'Orléans,

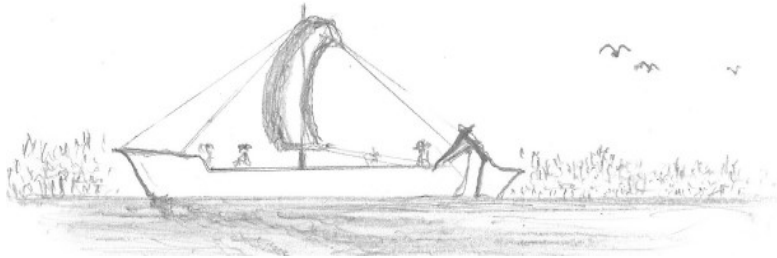
Le Maire de Cour-sur-Loire me témoigne il y a quelques jours la crainte que le desservant de la commune ne fût pas compris dans le nombre de ceux que doit payer le Gouvernement pendant l'an 13, et il se plaint comme on devait d'y attendre, de la préférence qui était donnée, à cet égard à Ménars sur Cour ; quand il eut acquis par ma réponse, la certitude de cette préférence et qu'il eut appris les raisons qui nous déterminèrent, vous et moi, en faveur de Ménars, il se borna à demander que le desservant de cette commune eut l'autorisation, ou, si vous voulez, l'obligation de **dire la grande messe à Cour, de deux dimanches l'un, et de faire le service divin alternativement, dans les deux paroisses**. Cette proposition me parut raisonnable et je promis de vous la transmettre. Je vous prie, monsieur l'Évêque, de l'accueillir. **La commune de Cour est considérable, son église est beaucoup plus vaste et plus belle que celle de Ménars**. Il semble juste qu'on ait pour elle les égards que demande le maire, et qu'on lui rende, ainsi, moins amère sa réunion à Ménars. »

Nous n'avons pas retrouvé de réponse ni de commentaires.

Un grand Merci à Nicole FIOT pour ses recherches aux Archives départementales.

AJB

MARINIER D'LOIRE VA TOUJOURS BEAU
GUEUX SUR TERRE, SEIGNEUR SUR L'EAU !



HORIZONTAL

- 1/ Importante ville française.
- 2/ Air chanté par un soliste - Le faire couler.
- 3/ Tête d'ovige—Se termine en dyspepsie
- 4/ Se déplace.
- 5/ Une partie de la TSF— Religieuses.
- 6/ Choisi—Organisation mondiale de la santé
- 7/ Célèbre chimiste suédois.
- 8/ Assembler—morceau de votre charpente
- 9/ Pelé - Interjection

	A	B	C	D	E	F	G	H	I
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									

VERTICAL

- A/ Ville d'Eure-et-Loire et nom de la 2ème épouse de Louis XIV.
- B/ Accusé de Réception - Capitale européenne.
- C/ Ville du Puy-de-Dôme - Roi bouffon
- D/ Ecrivaine française (1950 et au-delà) - Ecole Nationale d'Administration.
- E/ Note de musique - Peuple du sud en Chine.
- F/ Célèbre auteur norvégien — Commencement d'un rôle
- G/ Petit poème au moyen-âge - Adjectif possessif.
- H/ Mathématicien norvégien—Olympique Lyonnais.
- I/ Adverbe de lieu—Solidement établie.

Réponse :
Horizontal : Marseille—Aria—Bain—Og—Sie—Nomade—Ts—
Nonnes—Elu—Ons—Nobel—Unir—Os—Nu—Oille
Vertical : Maintenon—Ar—Oslo—Riom—Ubu—Sagan—Ena—
Do—Li—Ibsen—Ro—Lai—Nos—Lie—Ol—En—Assise

SPONSORS

Nous remercions les artisans et entreprises qui acceptent de nous aider à financer ce bulletin municipal en couleur.
Tous nos meilleurs vœux pour cette année 2023.



MC
La Maison du Vivier
Mikaël Chauvin
(cuisinier-pâtissier)
Traiteur
06 09 82 19 51
lamaisonduviviertraiteur@gmail.com
aubistrotdutemps.com
49, 51 rue Jean et Guy Dutems
41500 MER

Elaboré à partir de produits du terroir



147 ter avenue du Maréchal Maunoury - BLOIS

Horaires : du lundi au samedi : 8h-13h / 15h-19h30 dimanche : 8h30-13h / 16h30-19h30



SOCREAM

Groupe BARDEC

SPONSORS



M. José DE MAGALHAES MOURA
Maçonnerie générale

Email : mja.maconnerie41@gmail.com

Mobile : 06 12 34 88 67
Tél. : 02 54 78 71 15

19 Rue de la Mairie
41500 COUR SUR LOIRE

02.54.33.05.81
41500 SUEVRES

- ▶ Alimentation Générale
- ▶ Dépôt de pain, le lundi
- ▶ Produits Régionaux
- ▶ Livraison à domicile
- ▶ Viande et Charcuterie
en libre service



